

Plan stratégique quinquennal de MAAAC - Une vision pour guider notre organisation

Version 1.0 Adopted August 2017

Review Date April 2021

Ce que nous sommes et ce que nous défendons														
Mission Notre raison d'être	Les modèles aéronautiques associés du Canada se consacrent à promouvoir, de par son leadership à l'échelle nationale, tous les aspects du modelisme en encourageant la participation des individus, des familles et des communautés et à promouvoir également les plus hauts standards de sécurité et à promouvoir l'accomplissement personnel.													
Nos valeurs fondamentales Ce que nous défendons et ce qui compte avant tout pour nous	Sécurité - Engagement à promouvoir une culture basée sur la sécurité Communauté - Impliquer dans tous les aspects du modelisme Communication - À point donné et pertinente Intendance - Construire une organisation plus forte et plus performante													
Où allons nous														
Vision Ce que nous espérons accomplir dans le futur														
Priorités Les grandes priorités sur lesquelles nous nous concentrons	Membres et clubs			Gouvernance				Sécurité			Personnes			
Objectifs Les résultats que nous voulons obtenir	Les membres sont fiers d'appartenir à l'organisation et nous travaillons à attirer et conserver nos membres, nos clubs et nos installations.			Nous sommes une organisation efficace et pro-active avec de pratiques de gestion et de gouvernance qui appuient la vision de MAAAC à long terme.				Notre approche organisationnelle à la sécurité assure et préserve notre bilan exceptionnel en matière de sécurité			Le personnel, le conseil d'administration et les comités de MAAAC ont en commun une culture de collaboration et d'engagement, orientée sur la réalisation de notre vision et de notre mission à l'aide de notre plan stratégique.			
Comment progresser														
Stratégies Moyens d'action pour atteindre nos objectifs	M1 - Développer une organisation attentive - qui stimule la croissance du membership, du nombre de clubs et des événements.	M2 - Jouer le rôle de rassembleur auprès des membres - pour permettre aux membres de mieux jouer du modelisme.	M3 - Créer un partenariat avec les membres - pour améliorer la visibilité à long terme de nos clubs et de nos installations.	M4 - Être réceptif à toutes les disciplines du modelisme - pour attirer de nouveaux membres et de mieux retenir les membres existants.	G1 - Élaborer un cadre structuré d'actions et d'orientations - qui permettra la mise-en-place de saines pratiques de gestion.	G2 - Gérer un ensemble de documents de gouvernance - qui soient tenus à jour, conformes à de saines pratiques et conforme à la loi régissant MAAAC.	G3 - Développer une solide structure hiérarchique - qui permettra un accès rapide à l'information pertinente aux prises de décisions.	G4 - Utiliser un processus de planification stratégique - orienté sur le succès à long terme de l'organisation.	S1 - Promouvoir la tenue d'activités responsables - qui sont consistantes avec notre bilan exemplaire de sécurité.	S2 - S'engager dans un partenariat stratégique avec transport Canada - afin de maintenir le statut de MAAAC en tant qu'organisme officiel.	S3 - Gestion du risque pour les membres - par la fourniture d'une police d'assurance.	P1 - Habiller une équipe dynamique et engagée - équipée des outils nécessaires et concentrer sur l'exécution des prestations clés de l'organisation.	P2 - Cultiver un conseil d'administration passionné et inspiré - basé sur une approche ouverte et collaborative pour maintenir le succès de l'organisation.	P3 - Promouvoir et habiliter des comités dynamiques - qui génèrent les dossiers et les activités de MAAAC aussi diverses que nombreux.
Résultats souhaités et les mesures à prendre Projets et initiatives devant être entrepris pour chacune des stratégies, pas nécessairement une liste exhaustive mais plutôt l'identification d'étapes critiques pour réaliser nos objectifs	M1.1 - Développer un plan de communication aligné sur le plan stratégique - pour encourager la communication avec les membres et avec les intervenants externe à l'organisation.	M2.1 - Encourager les événements et les festivals - et autres activités qui favorisent le rapprochement avec les membres.	M3.1 - De bonne pratiques pour les clubs - développées en collaboration avec les autres clubs afin de partager l'information entre ceux-ci.	M4.1 - Susciter et accompagner la formation de comités - pour les disciplines émergentes et les disciplines existantes.	G1.1 - Revoir les politiques existantes - selon le cadre d'action et l'orientation élaboré plus haut.	G2.1 - Révision annuelle des documents de la corporation - dans le but de les maintenir à jour et pertinents.	G3.1 - Intégrer un compte-rendu aux membres des activités du conseil d'administration (CA) dans le plan stratégique de communications.	G4.1 - Révision annuelle du plan stratégique - et tenir à jour en fonction des changements de l'environnement dans lequel évolue MAAAC.	S1.1 - Comité sécurité - revoir le code de sécurité de MAAAC sur une base régulière.	S2.1 - Le comité de transport Canada travaille de façon proactive avec transport Canada - pour défendre les intérêts de MAAAC.	S3.1 - Le groupe consultatif du programme d'assurance - est le mieux placé pour gérer les besoins en matière d'assurance avec l'appui de membres compétents en la matière.	P1.1 - Élaborer un plan de succession - de façon à assurer la continuité des effectifs.	P2.1 - Développer et utiliser un processus d'orientation et de mentorat - pour les nouveaux membres du conseil.	P3.1 - Révision et mise-à-jours des termes de référence - pour chacun des comités, groupe consultatifs et nominations.
Résultats souhaités et les mesures à prendre Projets et initiatives devant être entrepris pour chacune des stratégies, pas nécessairement une liste exhaustive mais plutôt l'identification d'étapes critiques pour réaliser nos objectifs	M1.2 - Améliorer l'interface entre les membres et le site WEB - pour rendre l'information plus accessible.	M2.2 - Encourager la compétition - et reconnaître et célébrer les succès dans les compétitions.	M3.2 - De bonne pratiques pour les terrains de vol - développées en collaboration avec les autres clubs afin de partager l'information.	M4.2 - Identifier les sources potentielles et les stratégies de recrutement - pour les nouveaux membres.	G1.2 - Créer une bibliothèque de documents en ligne - dotée d'un puissant moteur de recherche.	G2.2 - Révision des articles de l'incorporation - et ce, dans le cadre du processus de planification stratégique.	G3.2 - Produire des rapports financiers sur une base régulière - afin d'aider à préparer le plan d'affaire annuel et le budget qui s'y rapporte.	G4.2 - Utiliser le plan stratégique - pour aider à préparer le plan d'affaire annuel et le budget qui s'y rapporte.	S1.2 - Faire la promotion de la sécurité - par l'intermédiaire de programmes proactifs avec les membres et les clubs.	S2.2 - Les préoccupations de transport Canada - sont bien comprises par MAAAC et font l'objet de toute notre considération.	S3.2 - Révision de nos polices d'assurance - à faire sur une base annuelle pour en évaluer la valeur et la couverture.	P1.2 - Fournir les ressources adéquates en termes de personnel et d'équipement - pour compléter les différents plans de	P2.2 - Revue de performance du conseil d'administration - auto-évaluation annuelle.	P3.2 - Définir clairement les rôles - afin que les comités et le CA comprennent bien à quoi s'attendre l'un de l'autre.
Résultats souhaités et les mesures à prendre Projets et initiatives devant être entrepris pour chacune des stratégies, pas nécessairement une liste exhaustive mais plutôt l'identification d'étapes critiques pour réaliser nos objectifs	M1.3 - Assurer une meilleure transparence - dans les affaires de l'association.	M2.3 - Mettre sur pied une plateforme - pour partager les informations sur les activités et promouvoir la participation des membres.	M3.3 - De bonne pratiques - pour assurer et protéger les avoirs des clubs.	M4.3 - Revoir nos rapports - avec Aero Club Canada et le FAI.	G1.3 - Étudier la pertinence d'un comité de vérification des finances - pour le conseil d'administration.	G2.3 - Se tenir informé de l'évolution de la législation de Corporations Canada - organismes régissant les corporations sans but lucratif.	G3.3 - Préparer un rapport financier annuel dans un langage compréhensible pour tous - afin de mieux informer les membres sur les finances de l'association.	G4.3 - Élaborer et tenir à jour un plan financier à long terme - incluant les investissements, les réserves et un programme de remplacement des infrastructures.	S1.3 - Analyse des accidents - en vue d'améliorer le code de sécurité.	S2.3 - Le comité de transport Canada communique les informations pertinentes - au comité sur la sécurité et autres comités impliqués.	S3.3 - Préparer un plan d'intervention - dans l'éventualité où notre couverture d'assurance actuelle ne serait plus disponible.	P1.3 - Révision des comités en contact - pour les membres du CA - afin que les directeurs se tiennent mutuellement responsable et reposable.	P2.3 - Élaborer un code de conduite pour les membres du CA - afin de définir leurs responsabilités et attentes.	P3.3 - Garder les comités en contact - avec les membres et avec les experts dans leur domaine.
Résultats souhaités et les mesures à prendre Projets et initiatives devant être entrepris pour chacune des stratégies, pas nécessairement une liste exhaustive mais plutôt l'identification d'étapes critiques pour réaliser nos objectifs	M1.4 - Considérer la formation d'un groupe de travail sur le site WEB - pour aider à guider son développement et fournir du contenu.	M2.4 - Considérer la création d'un comité pour l'éducation - pour revoir tous les aspects du matériel didactique proposé.	M3.4 - Développer une formation de bienvenue - pour les nouveaux membres et les nouveaux clubs.	M4.4 - Améliorer la documentation - de façon à tenir les documents à jour et pertinents.	G1.4 - Amélioration continue de la plateforme d'affaire - du site WEB.	G2.4 - Instituer un processus d'analyse du retour sur investissement - afin d'évaluer les nouveaux programmes.	G3.4 - Publier le plan stratégique - sur le site WEB.	G4.4 - Développer un processus de planification - pour orienter les décisions relatives aux frais d'adhésion.	S1.4 - Assurer une réserve - pour appuyer le plan d'intervention décrit en S3.3.	S2.4 - Assurer une réserve - pour appuyer le plan d'intervention décrit en S3.3.	S3.4 - Assurer une réserve - pour appuyer le plan d'intervention décrit en S3.3.	P1.4 - Impliquer l'équipe - dans le processus de planification.	P2.4 - Développer un protocole de succession pour les membres du CA - Entrainant les directeurs de zone en prévision de leur promotion.	P3.4 - Habiller les comités - avec les pouvoirs de prendre des décisions tels que définis dans leurs termes de référence.
Résultats souhaités et les mesures à prendre Projets et initiatives devant être entrepris pour chacune des stratégies, pas nécessairement une liste exhaustive mais plutôt l'identification d'étapes critiques pour réaliser nos objectifs	M1.5 - Identifier et recommander - des groupes cibles pour le recrutement de nouveaux membres.	M2.5 - Sonder l'opinion des membres - sur les questions importantes.	M3.5 - Permettre un aller-retour de l'information - pour les membres.	M4.5 - Tenir des réunions virtuelles - avec les présidents des clubs.	M5.5 - Créer un forum de discussion - pour reconnaître la contribution des membres.	G1.5 - Utiliser un système de gestion de la documentation - de façon à tenir les documents à jour et pertinents.	G2.5 - Instituer un processus d'amélioration continue - pour les documents de MAAAC.	G3.5 - Revoir le cadre de la gouvernance - afin de déterminer le meilleur modèle pour l'avenir de MAAAC.	S1.5 - Assurer une réserve - pour appuyer le plan d'intervention décrit en S3.3.	S2.5 - Assurer une réserve - pour appuyer le plan d'intervention décrit en S3.3.	S3.5 - Assurer une réserve - pour appuyer le plan d'intervention décrit en S3.3.	P1.5 - produire un organigramme - pour bien illustrer la structure de l'organisation.	P2.5 - Utiliser un ensemble d'outils pour les membres du CA - de façon à partager leurs idées et à communiquer entre eux et avec les membres en	P3.5 - Garder les comités en contact - avec les membres et avec les experts dans leur domaine.